

PUBLIC CIBLE

Elèves de
maternelles en
QPV, REP, REP +.

PERIODE

Action récurrente
T

ERRITOIRE CONCERNE

Quartiers
prioritaires de la
ville

BUDGET

Recettes : + 25000
euros (ARS)

Dépenses : - 86 600
euros

Contribution de
votre collectivité :
61 600 euros par
Ville de Grenoble

Principaux
partenaires
financiers : ARS

DESCRIPTION DE L'ACTION

Cette action est présentée dans le Contrat Local de Santé signé en février 2014 entre l'ARS Rhône Alpes, la Préfecture 38 et la Ville de Grenoble, pour une durée de 5 ans.

Cette action est inscrite dans le Plan Municipal de Santé adopté par la ville de Grenoble en janvier 2016 dans l'axe stratégique « démarrer la vie en bonne santé, objectif « promouvoir la santé des enfants de 3 à 12 ans ». La santé des enfants reste un enjeu prioritaire porté par les élus dans le plan municipal de santé. Elle correspond à l'orientation n°2 : "améliorer l'espérance de vie en bonne santé du jeune enfant", priorité "renforcer le dépistage précoce et la prise en charge des troubles physiques, sensoriels et des apprentissages ».



Action **CIBLÉE**

Elle correspond aussi à l'axe 2 « l'accès à une offre en santé adaptée et efficiente du Plan Régional de Santé en Rhône-Alpes » adopté par l'ARS Rhône-Alpes.

Le besoin a été identifié plus particulièrement par le service de santé scolaire :

- Dans le cadre des dépistages ERTL4 chez les enfants de 4 ans, réalisés par les infirmières scolaires,
- Dans le cadre des bilans de grande section intégrant le test du BSEDS, réalisés par les médecins scolaires (jusqu'en 2016).

L'orthophoniste apporte son expertise auprès des infirmières et des médecins scolaires, et assure l'actualisation des connaissances en matière de dépistage des troubles du langage.

Ce projet nécessite le recrutement à mi-temps d'un orthophoniste.

Une plaquette "langage" est utilisée comme support pédagogique lors des actions de prévention à destination des parents dans les écoles maternelles.

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES DE SANTE

Une étude évaluative commanditée par la ville et conduite par l'Observatoire régional de Santé Rhône Alpes (ORS Rhône Alpes).

Cette dernière étude met en évidence :

- la complexité et la diversité des troubles du langage, avec un diagnostic difficile à poser pour les enfants les plus jeunes
- le nombre d'enfants concernés est au moins 3 fois plus important chez les enfants de 2 à 7 ans en QPV.
- des difficultés d'accès à l'orthophonie des enfants le nécessitant, avec un reste à charge financier pour les familles important de 40% (part mutuelle ou CMU complémentaire) et des créneaux horaires limités en dehors des heures scolaires.
- parfois une orientation vers les Centres Médico-Psychologiques (CMP) ou Médico-Pscho-Pédagogiques (CMPP) pour une prise en charge orthophonique pour éviter l'avance de frais pour les familles,
- des parents en difficulté pour reconnaître le problème, qu'ils n'identifient pas toujours ou qu'ils minimisent. L'entrée en soins s'avère compliquée pour eux : attente de place, nécessité d'une complémentaire santé... Et le maintien des soins orthophoniques parfois pendant plusieurs années n'est pas toujours compris, surtout s'il ne s'accompagne pas d'une amélioration des résultats scolaires

L'action a été conçue dans l'objectif de réduire les inégalités sociales de santé.

PARTENAIRES

Education nationale, centre du langage, AGECSA, CMP et praticiens libéraux.

TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE

Plans : Contrat Local de Santé, Atelier santé ville, contrat de ville / Plan d'éducation locale, Projet de Réussite Educative, Plan d'Alimentation Durable / Plan municipal de santé 2016-2020 de la Ville de Grenoble

Pour plus d'informations ...

Marion Loron et Laurence Cauvy-Poudevigne : Responsable pôle actions collectives, projets transversaux et accompagnement social intermédiaire et Othophoniste

Mail : marion.loron@grenoble.fr

Mail : laurence.cauvy-poudevigne@grenoble.fr